

# ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU GRAND-DUC D'EUROPE

d'après le nombre de couples nicheurs.



Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)

Photo : Yves Muller

**VU**  
Vulnérable

## Contexte

Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* (Linnaeus, 1758) est le plus grand rapace nocturne d'Alsace. Espèce très éclectique, il est présent des rives du Rhin aux crêtes vosgiennes, la disponibilité en ressources alimentaires conditionnant en grande partie sa présence. Son habitat intègre des secteurs forestiers, des milieux ouverts et des zones en eau (rivières, gravières, etc). Il se reproduit dans des sites rupestres (falaises, anciennes carrières dans le massif vosgien et sur le piémont), sur des bâtiments, mais aussi en forêt de plaine, que ce soit au sol ou sur un arbre.

Disparue d'Alsace en 1938, date où le dernier oiseau a été tiré dans les Hautes-Vosges après des décennies de persécution, cette espèce a bénéficié des opérations de réintroduction allemandes, suisses et dans une moindre mesure alsaciennes pour se réimplanter en Alsace à partir des années 1980. Elle est protégée et inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux et sa rareté en Alsace et dans le massif vosgien a conduit à la mise en place d'un suivi des couples reproducteurs et de mesures de préservation.

L'état de ses populations témoigne de la richesse biologique des espaces naturelles qu'il occupe et notamment des ressources alimentaires disponibles. Il constitue ainsi un bon indicateur de la biodiversité et de sa prise en compte dans les activités humaines.

Le suivi est effectué sur la totalité du territoire alsacien. La valeur de l'indicateur correspond au nombre moyen de couples nicheurs recensés dans l'année.

## Méthode

La LPO Alsace coordonne actuellement le suivi du Grand-duc d'Europe sur l'ensemble du massif vosgien et de l'Alsace. Plusieurs associations participent à ce suivi naturaliste (les LPO Al-

## ALSACE

67

68

### Tendance générale de l'indicateur

Alsace : ↗

Bas-Rhin : ↗

Haut-Rhin : ↗

sace, Franche-Comté, Moselle et Vosges, SOS Faucon pèlerin Lynx...) et les Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord. Cette coopération est indispensable car certains couples se reproduisent sur des secteurs limitrophes.

Le nombre de passages sur chaque site est standardisé avec un minimum de deux sessions annuelles. Un premier est effectué en début de nidification (décembre à mars) pour s'assurer de la présence d'adultes reproducteurs. Un second passage est réalisé en fin de nidification (mai-juin) afin de contrôler la réussite de la reproduction et de compter le nombre de jeunes volants. Le suivi des sites se fait dans un premier temps en écoutant les vocalisations des adultes à la tombée de la nuit, et par la suite grâce à des jumelles ou au télescope sur les sites de nidification occupés. Ce dernier se fait à l'abri de la végétation ou dans des endroits où l'espèce ne détecte pas l'observateur afin de réduire le dérangement au minimum.

La synthèse de toutes les observations permet d'attribuer un indice de nidification (selon la codification internationale) : possible, probable ou certaine.

Les résultats sont analysés avec un test statistique de corrélation.

## Résultats en 2014

### Région Alsace

Les prospections 2014 font état d'une population de 23 à 39 couples nicheurs (soit une moyenne de 31 couples) sur l'ensemble de l'Alsace.

Le résultat du test de corrélation indique une tendance à la hausse significative des couples nicheurs entre 2005 et 2014. ( $R^2 = 0,89$  ; ICR95% compris entre 0,585 et 0,973 ;  $p < 0,05$ ).

En ce qui concerne le succès de reproduction en 2014, il est dans la moyenne des dix dernières années. Sur les 12 couples suivis ayant pondu, 23 jeunes à l'envol ont été recensés. Le taux de reproduction est de 1,92 jeune par couple nicheur certain et de 2,09 jeunes par couple producteur (qui a mené des jeunes à l'envol). Un seul échec de reproduction a été constaté cette année suite à des dérangements.

### Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

16 à 27 couples nicheurs ont été recensés dans le Bas-Rhin.

7 à 12 couples ont été recensés dans le Haut-Rhin.

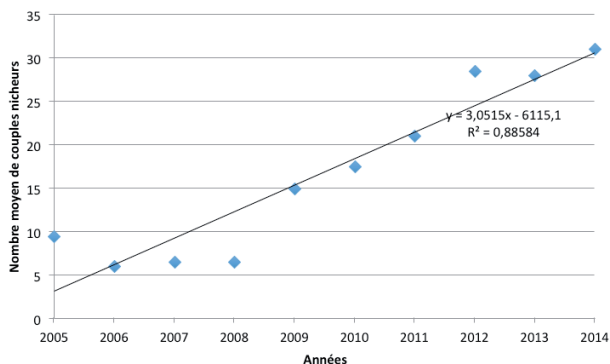


Fig.1 : Évolution du nombre de couples nicheurs de Grand-duc d'Europe de 2005 à 2014 en Alsace.

	Nombre de couples minimum (nicheurs probables et certains)	Nombre de couples maximum (tous les indices)
Bas-Rhin	16	27
Haut-Rhin	7	12
Total	23	39

Tab. 1 : Nombre de couples nicheurs de Grand-duc d'Europe en 2014.

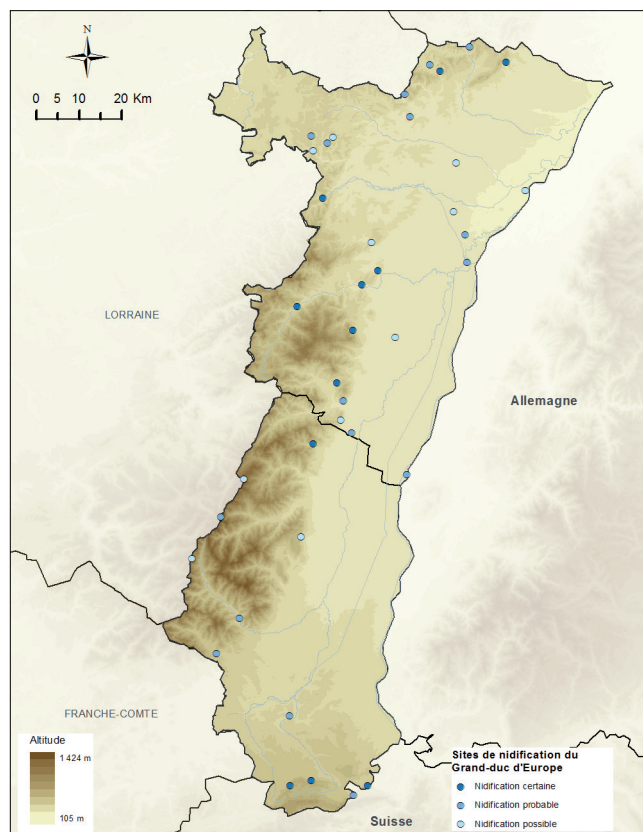
## Analyse

L'effectif recensé en 2014 est le plus important enregistré depuis le début du suivi régional. L'extension de l'espèce se poursuit sur le territoire alsacien tant en plaine que dans le massif et le piémont vosgien. Les conditions printanières favorables et les mesures de protection mises en œuvre depuis plusieurs années sont vraisemblablement à l'origine de ce résultat. Elles se poursuivent encore aujourd'hui : certains sites de nidification en carrière bénéficient d'une convention de gestion, la collaboration avec la sécurité civile continue (permettant l'arrêt des exercices sur les sites occupés), les discussions avec les associations d'escalade et avec les agents ONF sont régulièrement alimentées afin de s'accorder sur la protection des sites le nécessitant.

La bonne dynamique de l'espèce permettant l'actuelle recolonisation de l'Alsace est également liée à la bonne santé et à l'abondance des populations de certaines de ses proies : corvidés, surmulot, Hérisson d'Europe...

## Facteurs influençant l'indicateur

Le développement des sports de pleine nature, l'accroissement des travaux sylvicoles et les conditions météorologiques printanières influençant la disponibilité alimentaire en période de reproduction sont des facteurs susceptibles d'influencer négativement les populations de Grand-duc d'Europe. L'espèce est également menacée par les risques d'électrocution ou de percussion avec le réseau électrique aérien, et de collision avec les véhicules.



Carte de localisation des sites de nidification du Grand-duc d'Europe en Alsace en 2014.

Les facteurs ayant une influence positive sur l'indicateur concernent le suivi, la surveillance et la protection des sites de reproduction et la sensibilisation des usagers de ces sites (sport de pleine nature pour les milieux rupestres), des exploitants (forestiers ou agricoles) et des industriels (carrières en roche massive).

### Remerciements

Merci aux 30 observateurs ayant participé au suivi en 2014 ainsi qu'aux coordinateurs bénévoles chargés de recueillir les informations et d'animer le réseau d'observateurs par zone géographique : J. GUHRING pour les Vosges haut-rhinoises avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, J-M. BALLAND pour le département des Vosges, F. REY-DEMANEUF pour le Territoire-de-Belfort et la Haute-Saône, D. DUJARDIN et J. Isambert pour les Vosges moyennes bas-rhinoises, M-F. CHRISTOPHE et O. STECK pour la plaine bas-rhinoise et les centres urbains, C. KURTZ et A. LUTZ pour les Vosges du Nord et D. HACKEL pour le secteur de Sarrebourg.

### En savoir plus...

- *Le Grand-Duc d'Europe, 2006, Gilbert Cochet, Editions Delachaux et Niestlé.*
- *LPO Grand-duc d'Europe : <http://rapaces.lpo.fr/grand-duc>*
- *MNHN : <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Grand-ducdeurope.pdf>*

Producteur des données :



Coordinateur :

